

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 31 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

Création de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation et approbation de ses statuts.

Un diagnostic de l'organisation et de l'animation de la recherche et de l'innovation dans notre pays révèle l'existence de plusieurs structures avec une redondance des missions. Cette multiplicité d'acteurs entraîne un éparpillement des ressources affectées, avec une opérabilité faible des activités compromettant par conséquent la bonne gestion scientifique et financière des instituts et laboratoires.

De fait, il s'impose une réforme et un repositionnement du secteur de la recherche et de l'innovation. Celle-ci prendra en compte les volets restructuration, financement, valorisation au plan national, aux fins d'une meilleure visibilité. D'où la création de la présente agence dont les statuts ont été, par la même occasion, approuvés.

La création de cette agence favorisera par ailleurs l'acquisition d'équipements de pointe au sein d'instituts thématiques qui seront évalués périodiquement puis labélisés. Il en sera de même pour d'autres outils techniques sur des créneaux porteurs, sans compter la possibilité de négocier des accords de licence et des transferts technologiques.

II- Communications.

II-1. Signature d'une convention minière pour l'exploitation de kaolin dans la commune de Kétou, en vue du fonctionnement de l'usine de fabrication de carreaux de céramique implantée dans la Zone de Développement industriel de Glo-Djigbé (GDIZ).

L'option faite de valoriser les ressources minérales de notre sous-sol, a induit diverses actions de promotion qui ont permis d'intéresser des